

Gatineau, 30 juin 2020

## **Objet : Transport scolaire - nouvelles orientations de la Direction de la santé publique**

---

Chers parents,

Suite au dévoilement du plan de match du gouvernement du Québec pour la prochaine rentrée scolaire le 16 juin dernier, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a eu des discussions avec la Direction générale de la santé publique, car les mesures sanitaires imposées pour le transport scolaire plus particulièrement celle concernant la distanciation physique d'un mètre à respecter entre les élèves amenaient des défis logistiques importants.

Au terme de ces discussions, la Direction générale de la santé publique a émis de nouvelles orientations visant à alléger les mesures devant être mises en place pour le transport scolaire en autobus jaune, et ce, considérant l'amélioration considérable de la situation épidémiologique globale.

Ainsi, les nouvelles conditions sont les suivantes

- Il n'est plus nécessaire d'observer une distanciation physique d'un mètre entre les élèves dans le transport scolaire.
- Désormais, 2 élèves maximum pourront être assis par banquette, ce qui porte à 48 le nombre d'élèves pouvant être transportés dans le même autobus scolaire:
  - Privilégier les fratries.
  - Ces élèves devront toutefois demeurer ensemble sur la même banquette, et ce, chaque jour. Cette organisation prévisible dans les autobus scolaires permettra d'appliquer avec la même rigueur et cohérence les moyens d'identification des personnes ayant été en contact avec une personne infectée, quels que soient les lieux fréquentés (classe, service de garde, autobus scolaire), le cas échéant.
- Pour **l'éducation préscolaire et enseignement primaire** : le port du couvre-visage à l'intérieur du véhicule est fortement recommandé.
- **Pour l'enseignement secondaire**: le port du couvre-visage à l'intérieur des autobus scolaires ou des autobus de la Société de transport de l'Outaouais (STO) est obligatoire.
- Du gel antiseptique pour les mains pourra être mis à la disposition des élèves à l'entrée du véhicule.
- Le nettoyage complet du véhicule sera nécessaire entre le transport de chaque groupe d'élèves.

- Des mesures incitatives de bonne hygiène respiratoire et de désinfection des mains devront également être rappelées aux élèves et à leurs parents au début de l'année.

Dans le but de réduire les risques de contagion, la Direction générale de la santé publique recommande de promouvoir, notamment, certains moyens alternatifs au transport scolaire et de miser sur la conscientisation de chacun pour permettre à tous les élèves de se rendre en classe.

Malgré cette avancée, l'organisation du transport scolaire ne pourra se faire comme en temps normal. Nous faisons donc appel à votre solidarité pour inviter les parents qui le peuvent, à assurer le transport de leurs enfants, dans le but de réduire le nombre d'élèves devant être transportés.

Nous vous encourageons également à privilégier le recours à des solutions alternatives actives au transport scolaire en participant à des initiatives, dont le Trottibus et les corridors scolaires lorsque possible. En privilégiant de telles initiatives, vous favorisez la marche active et sécuritaire tout en faisant la promotion de saines habitudes de vie.

Veillez prendre note que de plus amples informations quant au transport scolaire vous seront fournies au courant de l'été. Nous vous encourageons à vérifier régulièrement vos courriels.

Merci de votre collaboration,



Nadine Peterson  
Directrice générale